

AUCP



Atelier
d'Urbanisme
du Centre de Paris

Réunion au CQ Louvre-Opéra du 13 juin 2022

Présentation du projet

Place de la Bourse

1 – présentation de l'AUCP1234

- L'Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris, créé avant même le nouvel arrondissement de Paris-Centre associant les quatre premiers arrondissements parisiens, est une association de la loi de 1901 issue de l'ex-Atelier Local d'Urbanisme du 3^{ème}, (ALU 3) regroupant des habitants des quartiers concernés dont certains sont des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture (urbanistes, architectes, architectes du patrimoine, techniciens des métiers de la ville, etc.) ainsi que toutes personnes s'étant investies dans ces arrondissements et s'intéressant aux quartiers de Paris et au patrimoine.
- Ses domaines d'intervention auprès des élus de Paris-Centre et des membres des Conseils de Quartier concernent :
 - L'Habitat et les équipements,
 - Les activités et le commerce,
 - La mobilité et les espaces urbains
- Espace de débat, de médiation et de propositions

2 - La place de la Bourse



2 - la rue de la Bourse



2 – La place de la Bourse

Bref rappel historique :

La place de la Bourse s'est implantée à l'emplacement du couvent des Filles Saint-Thomas.

La Bourse (1826-1998) a été construite à partir de mars 1808 sur les plans de l'architecte Brongnart (1739-1813), temple néoclassique, l'édifice de 69m x 41m, repose sur un soubassement de 2.60m. Son péristyle de 8.80m est composé de colonnes corinthiennes.

Le bâtiment est achevé de dessiner et de construire par l'architecte Eloi Labarre (1764-1833) : poumon de l'activité financière du XIXème siècle jusqu'à la date de la fermeture de la Bourse. Il est classé MH en 1987.

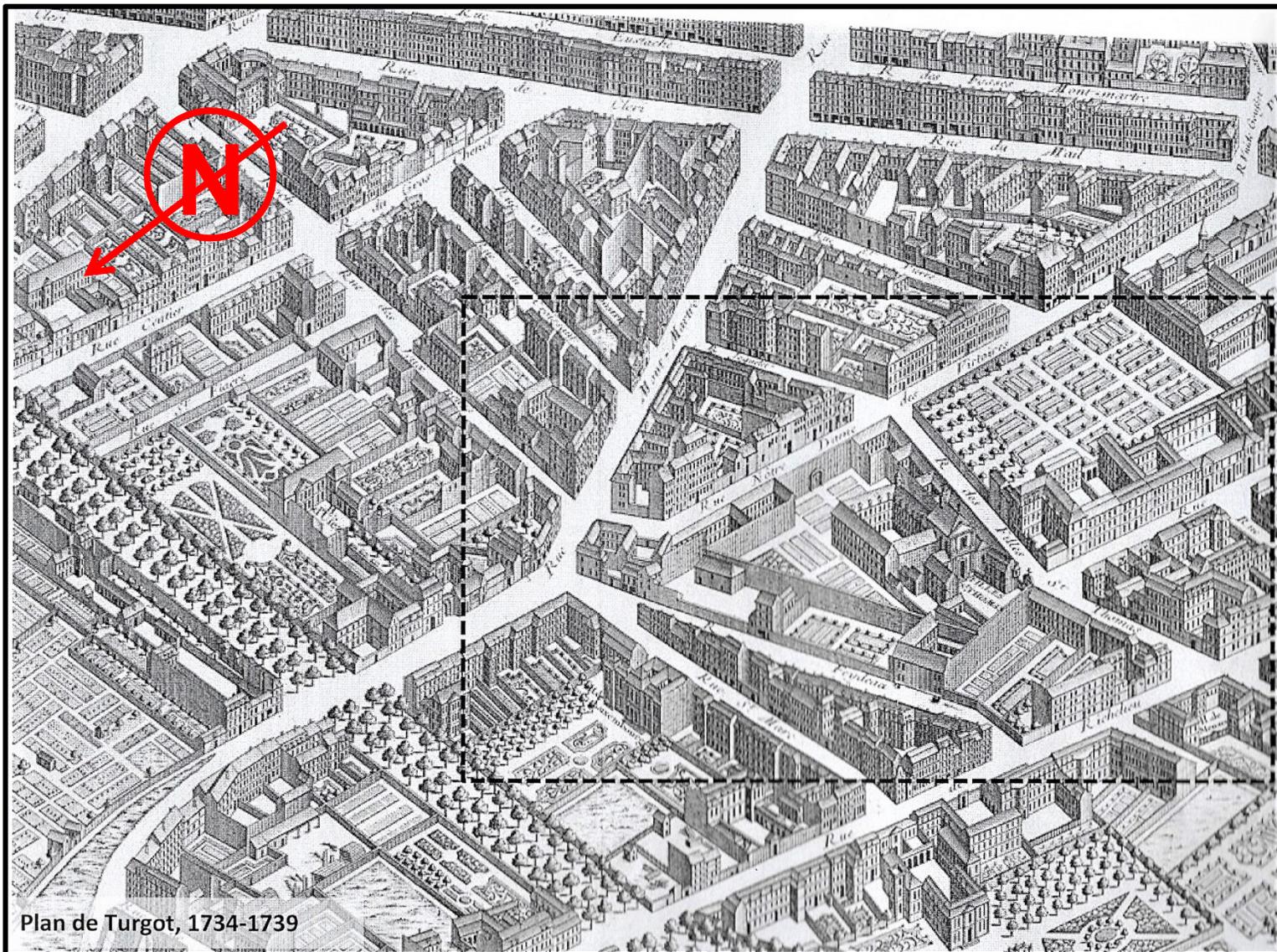
C'est actuellement un lieu de conférences, congrès, séminaires, expositions,...Il est administré par le groupe GL Events.

La composition qualitative

L'axe majeur de la composition orthogonale est orientée est-ouest. La rue de la Bourse a été percée en 1824 dans l'axe de l'entrée principale.

A l'origine, le parvis de la Bourse se limitait au trottoir entourant la grille qui scinde l'édifice et l'espace, dévolu à la circulation et au stationnement face à l'entrée, était un élargissement de la rue Vivienne.

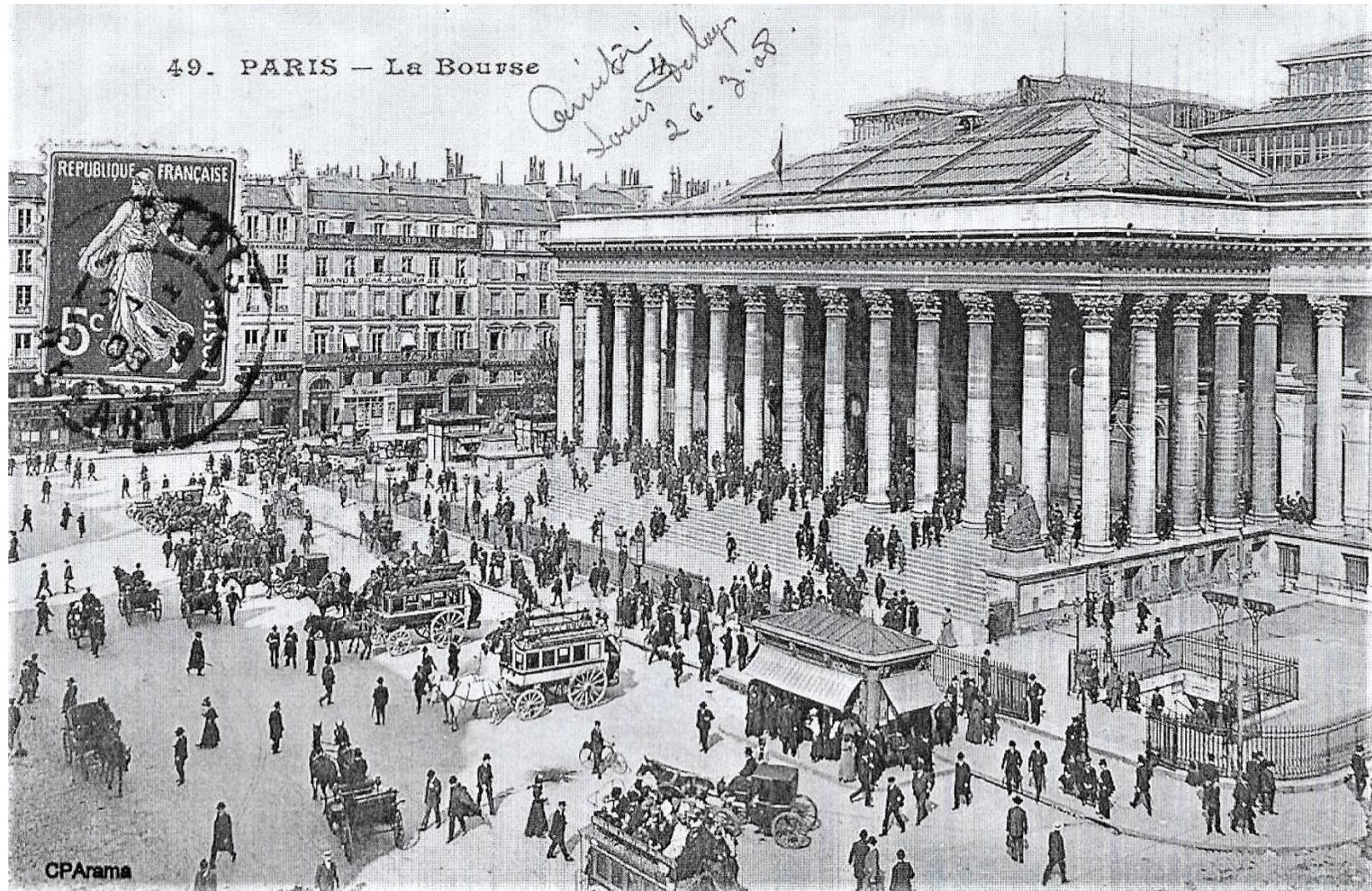
2 - La place de la Bourse



2 - La place de la Bourse



2 - la place de la Bourse



2 – La place de la Bourse

La composition qualitative (suite)

La notion de place était toute relative. Il s'agissait en réalité des rues, homogènes, entourant un îlot occupé par un unique bâtiment. Composition urbaine assez courante de mise en scène d'équipement sans pour autant créer et aménager un vide majeur ou emblématique.

L'effet de place a été renforcé par la percée de la rue Réaumur (en 1895-1896). Pour bon nombre de passants, la façade sud longeant cet axe majeur est considérée comme la façade principale, d'autant que les deux bouches de métro sont venues occuper les angles sud-est et sud-ouest de l'édifice

La création du parvis a permis de redonner du sens à la composition d'origine.

L'usage actuel du parvis

Dégager l'espace du stationnement de surface ne peut s'envisager qu'en mettant en place d'autres usages : un parc de stationnement souterrain qui a généré une trémie et des escaliers d'accès, un marché bihebdomadaire, un kiosque à journaux du côté de la rue Vivienne. Le second parvis au nord de l'édifice, plus étroit que le parvis ouest, est occupé par un escalier d'accès au parc de stationnement et d'un espace de stationnement de surface pour les deux-roues (entre 150 et 200) qui occupe toute la superficie de l'espace.

2 - La place de la Bourse



2 - la place de la Bourse

Les dysfonctionnements principaux :

- La rampe d'accès au parking empiète au nord ouest sur le parvis, devant la façade principale.
- Le stationnement nord des deux-roues est visuellement très présent.
- Les autocars de touristes stationnent le long du trottoir de la façade sud et masquent le soubassement de l'édifice.
- Les bennes à déchets occupent quasi en permanence l'angle nord-est
- L'escalier d'accès au parking souterrain est quasi dans l'axe de l'escalier d'honneur
- Les adjonctions des restaurants des angles sud-est et sud-ouest ne sont pas adaptées au style de l'édifice.
- Le kiosque à journaux positionné au sud-ouest du parvis le long de la rue Vivienne semble flotter dans l'espace mais permet de dégager les vues sur la façade principale depuis la rue Réaumur.
- Le parvis accepte temporairement (mais depuis plusieurs mois), dans l'angle nord-ouest le long de la rampe du parking, les deux étages d'algécos du chantier voisin.

Tout cet assemblage hétéroclite ne fournit pas au palais Brongnart un environnement apaisé.

2 - la place de la Bourse

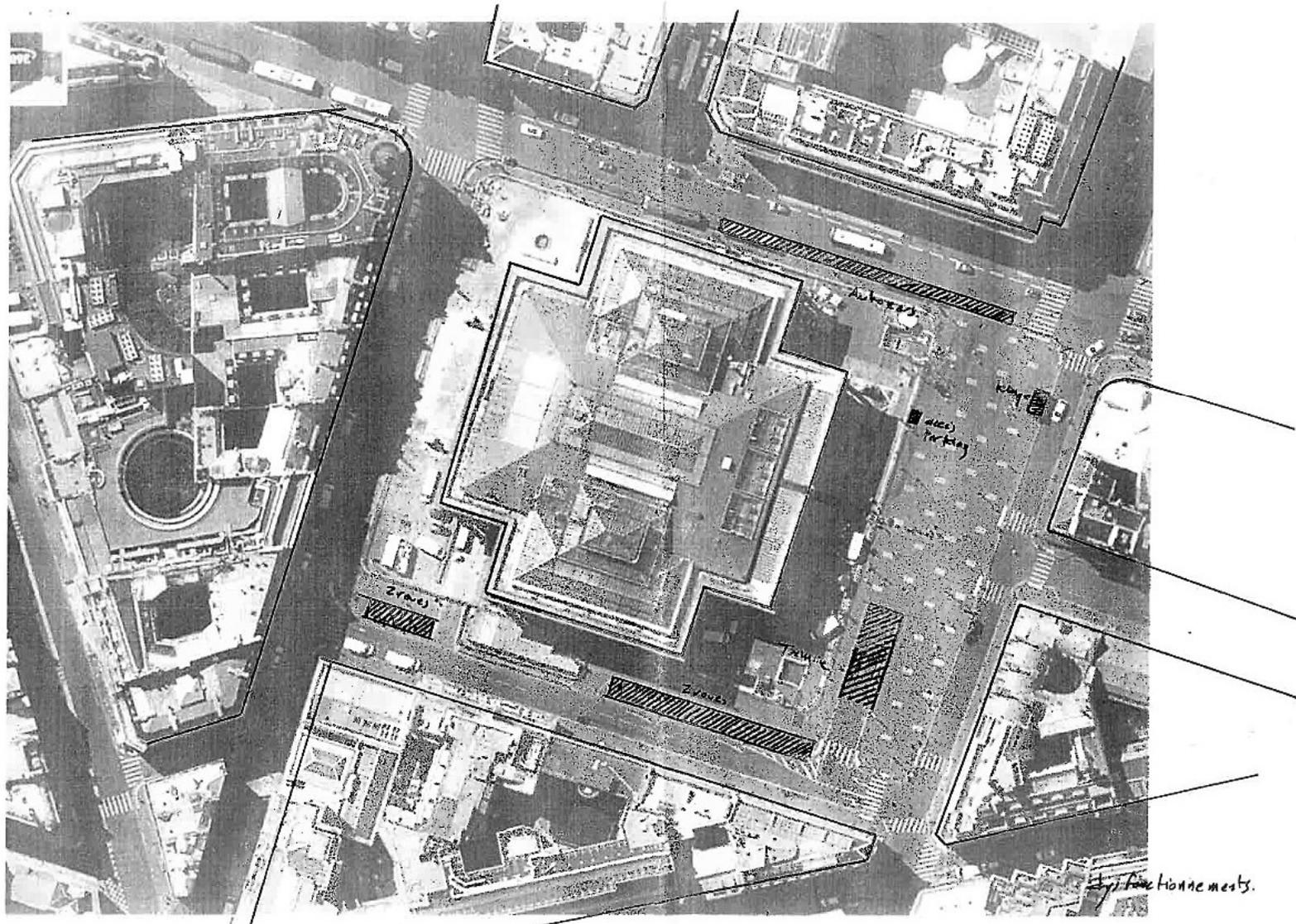
Proposition à long terme:

L'ensemble de la place devrait être recomposé afin d'inscrire le monument et son nouvel usage dans un quartier qui a lui aussi évolué.

- Parachever la composition urbaine originelle en prenant en compte la rue de la Bourse et la rue des Colonnes, en créant un filtre, côté sud, pour renforcer l'axe premier de la place et réaffirmer la façade principale du monument sur son parvis.
- Se débarrasser des «scories urbaines» qui encombrant l'espace, ce qui nécessite de créer un nouvel accès latéral au parking souterrain (du côté nord) et d'y intégrer le stationnement des deux-roues,
- Supprimer l'escalier d'accès piéton au parking situé sur le parvis devant l'escalier d'honneur en connectant cette entrée aux emmarchements de la bouche de métro voisine.
- Se poser la question de la conservation ou non de grilles qui entourent au plus près l'édifice. Si elles sont intégrées au MH, elles doivent être restaurées.

Cet aménagement global permettra de réfléchir à l'éclairage du monument et de la place en général, aux plantations, au revêtement des sols et au mobilier urbain.

2 - la place de la Bourse



2 - la place de la Bourse

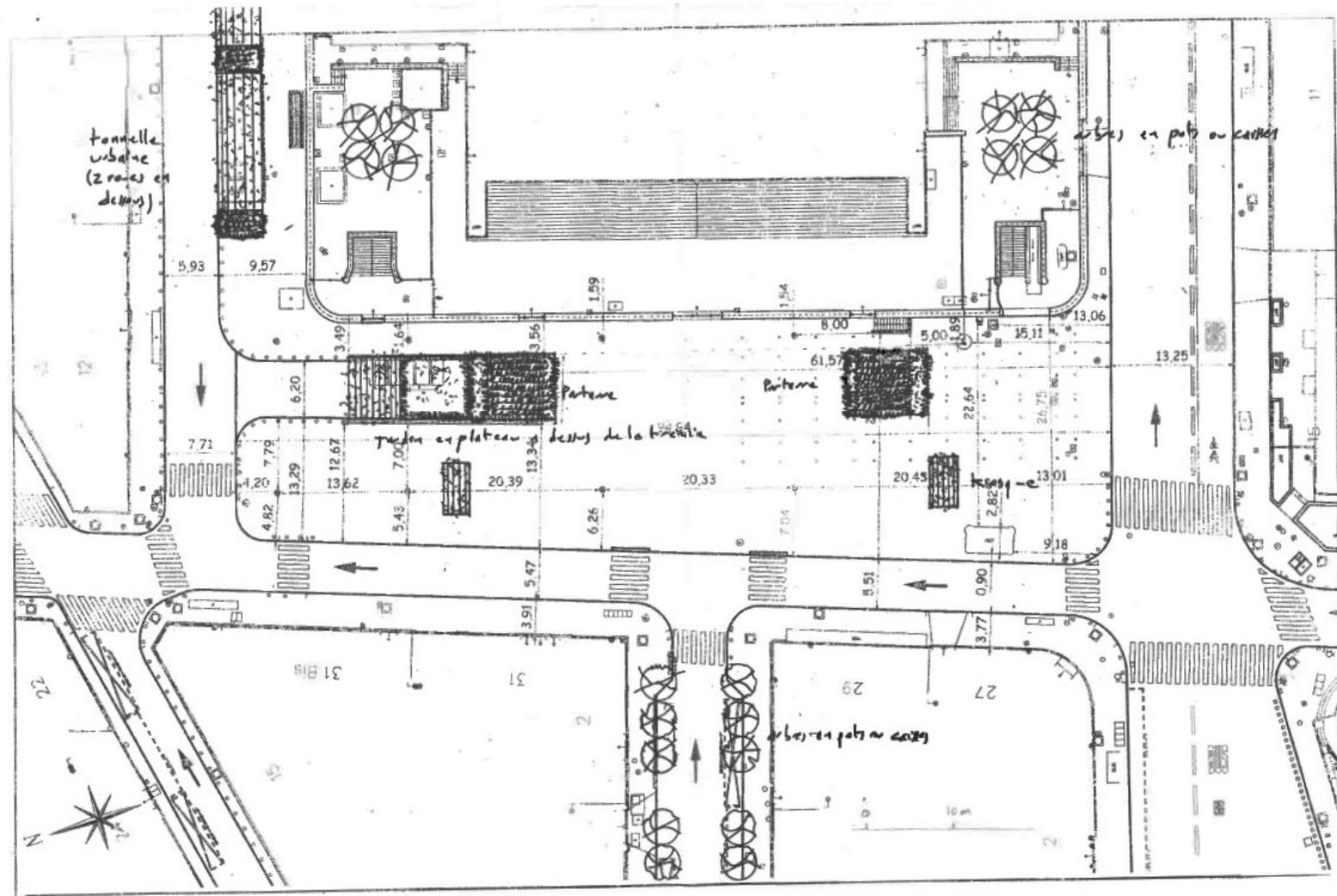
Proposition à court terme:

Dans un premier temps et sans obérer la recomposition d'ensemble de cet espace, il est tout à fait envisageable d'améliorer qualitativement la place qui au fil du temps s'est altérée.

Sur le parvis :

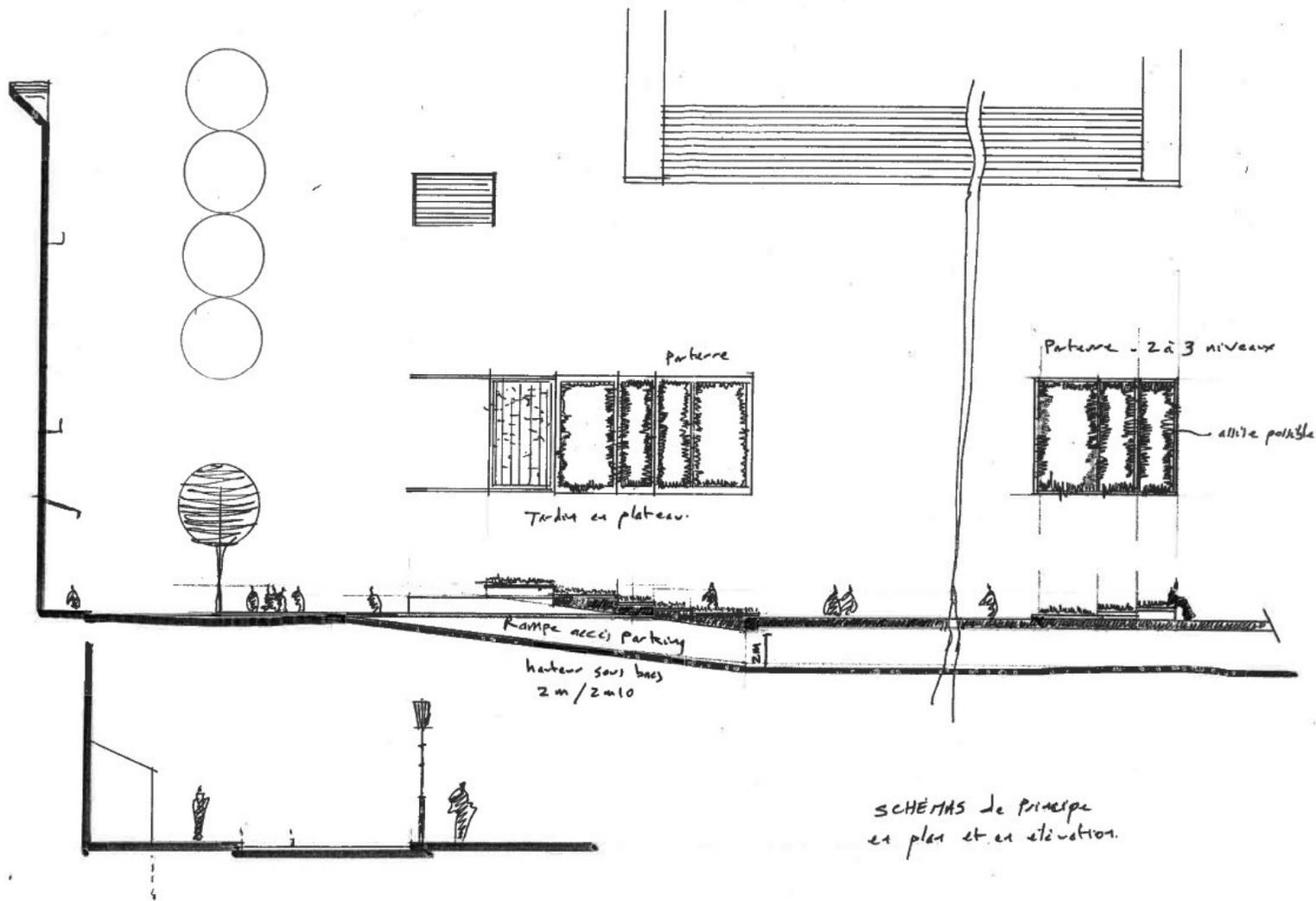
- L'objectif est de minimiser les «scories urbaines» que l'on peut éliminer dans un premier temps et végétaliser un espace qui a été arboré, comme on le voit sur les gravures et photos du XIXème siècle.
- Réaffirmer l'axe de la composition est-ouest originelle en aménageant la rue de la Bourse : piétonisation, plantations.
- Minimiser l'impact de la trémie du parking (par un jardin étagé en plateaux) et végétaliser, pour partie, le parvis en symétrie de part et d'autre de l'axe de la composition.
- Repositionner les kiosques, également en symétrie de part et d'autre de l'axe de la composition.
- Créer une tonnelle végétalisée pour masquer le stationnement des deux-roues,
- Planter d'arbres de hautes tiges les quatre angles du monument pour accompagner la composition architecturale de l'édifice.

2 - la place de la Bourse

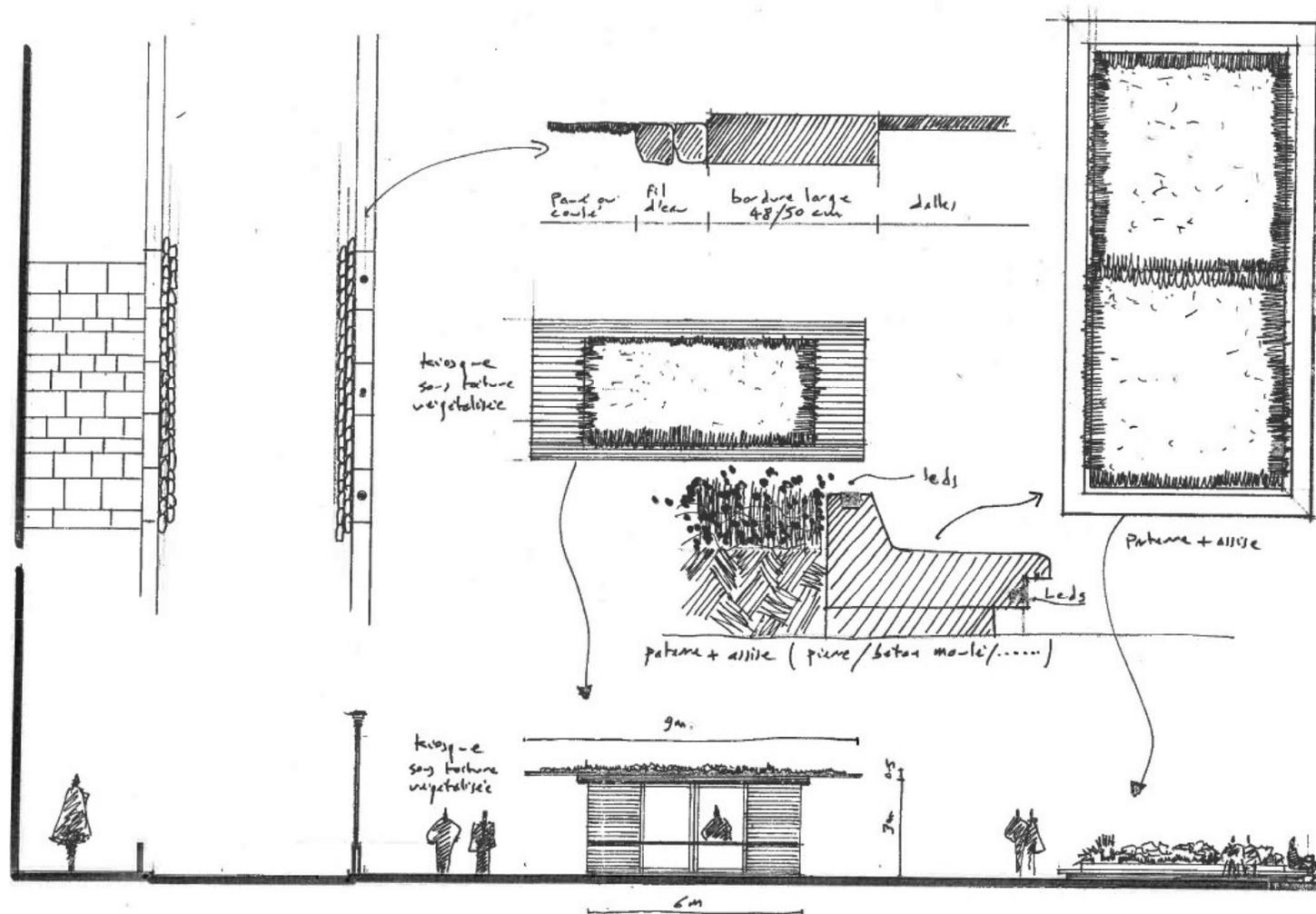


AUCP 1234 schéma
14 mai 2018

2 - La place de la Bourse



2 - la place de la Bourse



SCHEMAS (Plan et élévation)
solution sophistiquée

3 - conclusion

Cette proposition de l'AUCP est avant tout locale et a pour objectif d'améliorer et requalifier une composition urbaine axée sur l'escalier d'honneur d'un édifice essentiel de Paris-Centre et redonner toute sa qualité architecturale à ce monument historique majeur de la capitale qu'est le palais Brongniart.

Requalifier de façon temporaire pour minimiser l'impact visuel des «scories urbaines» qui affectent l'édifice, c'est se donner le temps de la réflexion et de préparer des aménagements à l'échelle de la ville et de cet espace majeur.

Recomposer, mettre en scène un **édifice parisien d'exception** connu dans le monde entier (pour son architecture et ce qu'il symbolise dans nos sociétés occidentales et marchandes) tout en favorisant **un lieu de vie** pour les habitants, les visiteurs et les très nombreux employés qui viennent travailler dans le quartier.

C'est un des enjeux principaux de la Ville dans les années à venir.

AUCP



Atelier
d'Urbanisme
du Centre de Paris

Réunion au CQ Louvre-Opéra du 13 juin 2022

Présentation du projet

Place de la Bourse



Pierre Marie Bichet - Now Here S Pierre Marie Bichet - Now Here S.